

DATAS

LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL EN CHIFFRE

7%

C'EST LA PART
DES ÉNERGIES
RENOUVELABLES
ET DE RÉCUPÉRATION
DANS LA CONSOMMATION
FINALE DE L'AGGLOMÉRATION
LYONNAISE (SEPAL)

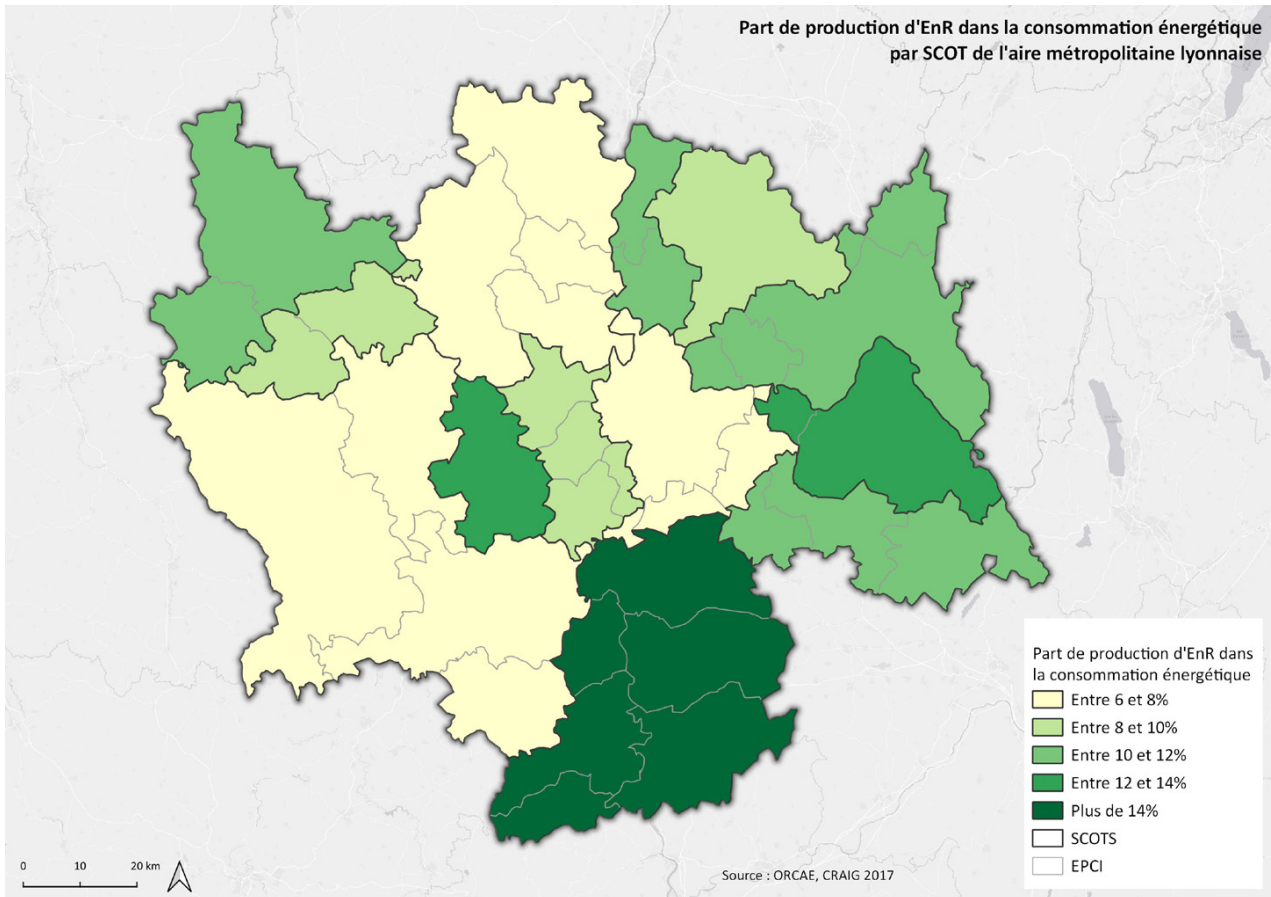


#16 – DÉCEMBRE 2021

ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION DANS L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE

L'agglomération lyonnaise produit **environ 2 400 GWh*** d'énergie renouvelable et de récupération (EnR&R) sur son territoire. **L'hydroélectricité constitue la principale source de production d'EnR&R** avec les barrages de Pierre-Bénite, de Cusset et, plus modestement de Couzon-au-Mont-d'Or (36% de la production d'EnR&R) ; s'en suivent le bois-énergie (32%) et la chaleur fatale issue de l'incinération des déchets (15%). Le solaire thermique et le photovoltaïque ne représentent respectivement que 1 et 2% de la production locale*.

Compte-tenu du poids démographique et économique d'une agglomération lyonnaise fortement consommatrice d'énergie, ces EnR&R ne représentent que **7% de la consommation finale d'énergie du territoire**, un taux relativement proche de celui observé à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne (9%), mais **trois fois moins important qu'à l'échelle régionale** (21%).



Les gisements potentiels pour accroître la production d'EnR&R sur le territoire du Sepal sont essentiellement tournés vers le **bois-énergie, la chaleur industrielle, le solaire, la géothermie, ou encore la méthanisation**. L'atteinte des objectifs régionaux (cf. encadré) nécessite d'intensifier les efforts de réduction des consommations énergétiques et de production d'EnR&R sur le territoire du Sepal.

Une étude exploratoire confiée par l'inter-Scot aux Agences d'urbanisme de Lyon et Saint-Étienne illustre également l'**enjeu de transactions réciproques et de coopérations « gagnant-gagnant »** entre les territoires de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Étienne qui disposent de gisements d'EnR&R plus importants (bois-énergie, méthanisation, éolien, ...).

Vous pouvez télécharger :

- **le rapport complet** de cette étude exploratoire réalisé à la suite d'un séminaire qui a réuni experts et acteurs de terrain le 8 décembre 2020 ;
- **la synthèse** de cette étude déclinant quelques pistes de travail pour l'inter-Scot et les Scot.

Chiffres clés :

Objectif national (loi TECV) : 32% d'EnR&R dans la consommation finale à horizon 2030 (après avoir réduit la consommation énergétique finale de 20 % par rapport à 2012).

Objectif régional (SRADDET) : 38% d'EnR&R dans la consommation finale à horizon 2030 (après avoir fait baisser ses consommations de 15 % par rapport à 2015) et 62% à horizon 2050.

Objectif de la Métropole de Lyon (Schéma directeur des énergies) : 17% d'EnR&R dans la consommation finale à horizon 2030 (après avoir fait baisser ses consommations de 20% par rapport à 2013).